

L'an deux mille vingt-trois, le 31 du mois de mai à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 25 mai 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35  
Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de conseillers présents : 27  
Nombre de conseillers votants : 34

**Etaient Présents** : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOU, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Françoise BERISSET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Claudine CHAPRON, Fatiha BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Florence DAMET, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Fabrice DELAUNE, Christine HERAUD.

**Absents ou excusés ayant donné pouvoir** : Alexandre MARSAT ayant donné procuration à Monsieur Laurent PERADON, Ludovic ARMOËT ayant donné procuration à Monsieur Michaël DAVID, Marjorie CARVEL ayant donné procuration à Madame Anne LEPINE, Saïd SAÏDANI ayant donné procuration à Monsieur Dominique ASTIER, Léa RAINIER ayant donné procuration à Madame Marie HATTRAIT, Philippe TARDY, Yannick POULET ayant donné procuration à Monsieur Olivier COMMARIEU, Jean-Pierre BERTEAU ayant donné procuration à Monsieur Fabrice MORETTI.

## **Objet | Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C)**

L'enveloppe annuelle du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) a été adoptée par le Conseil Départemental lors du vote du Budget Primitif 2023 : elle s'élève pour le canton à 188 380 €.

Il est envisagé d'attribuer à notre commune une dotation investissement de 102 647 € basée sur une répartition en fonction du nombre d'habitants.

La transition écologique et la maîtrise des consommations d'énergies sont un enjeu fort des politiques publiques. La ville a décidé de cibler pour l'année 2023 :

Les travaux de végétalisation de l'école Jean Jaurès pour 41 483,60€ H.T ;

Le remplacement d'une chaudière à gaz pour 19 883 € H.T ;

La rénovation de son réseau d'éclairage public, dont l'estimation s'élève à 149 460,07 € H.T.

Ceci étant exposé,

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** qu'il revient au Conseil Municipal de solliciter par délibération l'obtention de la dotation F.D.A.E.C ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par,**  
**34 voix pour**  
**0 abstention**  
**0 voix contre**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20230531-2023-70-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2023

Publication : 07/06/2023

**Autorise Monsieur le Maire à réaliser en 2023 les travaux estimés à la somme de 210 826,67 € H.T ;**  
**A solliciter auprès du Département de la Gironde l'attribution d'une subvention au titre du FDAEC 2023 pour un montant de 102 647 € pour la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus ;**  
**Assure le financement complémentaire pour 108 179,67 € H.T.**

**Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.**

**Ont signé au registre les membres présents.**

**Jean-François EGRON**  
Maire de Cenon

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.